

PROGRAMME D'ACTION  
2013 - 2018



**SAUVONS  
L'EAU!**

## **Les actions de l'Agence de l'eau RMC en faveur de la biodiversité**

*Journée d'échange technique du 21 mars 2017  
Intégrer la biodiversité dans les projets de territoire*

Martin Pignon  
Référent zones humides et biodiversité - Agence de l'eau RMC  
[martin.pignon@eaurmc.fr](mailto:martin.pignon@eaurmc.fr)

# Quelle politique de l'Agence de l'eau en faveur de la biodiversité ?

## Un triptyque d'actions



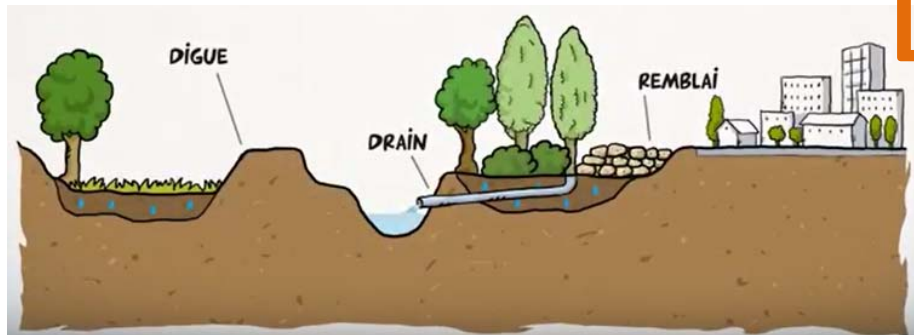
**Restaurer et préserver le fonctionnement des MILIEUX AQUATIQUES pour maintenir leur bon état sur le long terme**

*(cf. application de la Directive cadre européenne sur l'eau du 23/10/2000)*



dont bénéficie  
la diversité des **ESPECES**

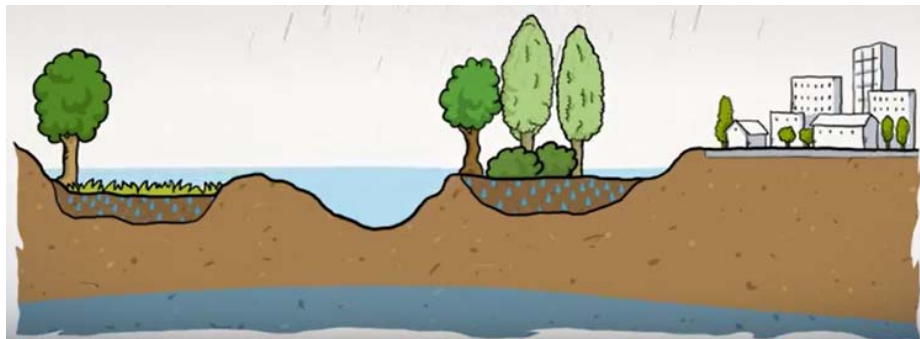
# RESTAURONS LES ZONES HUMIDES !



AVANT



APRES



L'Agence de l'eau finance:

Maîtrise foncière et plans de gestion

**80%**

Études et travaux de restauration

**50%**



AVANT



APRES



# LAISSONS PLUS D'ESPACE A LA RIVIERE !

L'Agence de l'eau finance:

Maîtrise foncière, études,  
travaux de restauration des cours d'eau

**50%**

Études et travaux de restauration de la  
continuité écologique

de **50% à 100%**

# OSONS DESIMPERMEABILISER !



## L'Agence de l'eau finance:

La déconnexion du réseau unitaire et la création de dispositifs d'infiltration des eaux pluviales (noues d'infiltration, toits stockant végétalisés, jardin de pluie, tranchée drainante)

**50%**

# QUEL BUDGET ? QUEL BILAN ?

**99M€** d'aides financières sur Rhône-Alpes  
(2013-2016)

*Depuis 2013, sur Rhône-Alpes :*

*=> Restauration de 86 km des rivières*

*=> Restauration de la continuité  
(piscicole, sédimentaire) sur 267 ouvrages*

*=> Préservation et restauration  
de 2200 ha de zones humides*

# 2017 : Appel à projet biodiversité



Pour accompagner la loi pour la reconquête de la biodiversité, qui prévoit l'extension du champ de compétence des Agences de l'eau (Article L. 213-8-1) :



- aux actions sur le milieu marin ou la biodiversité
- à la connaissance, à la protection et à la préservation de la biodiversité terrestre et marine

**2 sessions** : 30 novembre 2016 et **15 mai 2017**

**Budget** : 8 M€ (sur bassin RMC) et **taux d'aide** jusqu'à 80 %

# Espaces à enjeux éligibles

- ❑ les réservoirs biologiques (SDAGE)
  - ❑ les espaces de bon fonctionnement,
  - ❑ les zones humides,
- +**
- ❑ les mosaïques de milieux secs et humides,
  - ❑ certains milieux naturels secs utiles à la préservation de la ressource en eau  
*(captages dégradés, ressource stratégique pour le futur)*





# Les actions financées

## Axe 1 : Mise en œuvre opérationnelle des plans de gestion



- Elaboration des plans de gestion
- Définition des espace de bon fonctionnement intégrant trames vertes et bleues
- Travaux de restauration d'habitats naturels
- Acquisitions foncières.

## Axe 2 : Améliorer la connaissance de la biodiversité, sa mutualisation et sa valorisation sur :



- Dans un plan de gestion : suivis des espèces indicatrices de la dynamique des milieux et des effets du changement climatique
- Etude de la fonctionnalité écologique
- Etude des liens entre activités humaines, milieux et biodiversité

## Sont exclus de cette initiative :

- la lutte ou la connaissance des espèces invasives
- l'entretien (fauche, pâturage...)
- les postes de gestion et d'animation
- le rétablissement de la continuité écologique
- l'acquisition de données (inventaires, suivis) autres que espèces cibles
- les études avec des données naturalistes non versées au SINP
- les mesures compensatoires
- les dossiers dont les travaux sont démarrés
- les projets inférieurs à 10 000 € TTC



# Plan de gestion de la RNR des Isles du Drac SIGREDA - 38

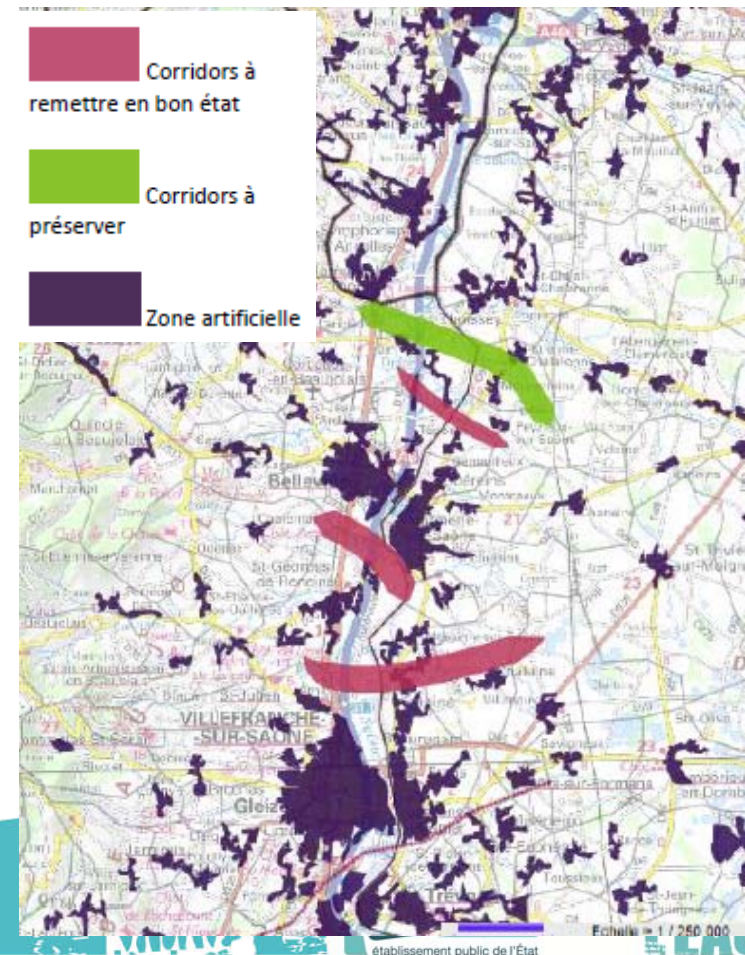
- ❑ Mosaïque de 42 habitats naturels différents d'habitats secs et humides emblématique (lit en tresse sur 14,6km et 804ha sur 9 communes).
- ❑ Il s'agira de réaliser le bilan du plan de gestion (2013-2017) de la Réserve et de le réviser: diagnostic, stratégie de long terme, actions, outils d'évaluation



# Marathon de la biodiversité :

## CC Saône Beaujolais - 69

- ❑ État des lieux détaillé des trames écologiques
- ❑ Création de 42 mares et 42 km de haies en faveur de la circulation d'espèces



# Etude de définition de l'espace de bon fonctionnement des rivières du Sud Ouest Lémanique CA Thonon les Bains - 74

- ❑ Territoire soumis à de fortes pressions foncières
- ❑ Définition de l'Espace de Bon Fonctionnement intégrant la notion de corridor écologique par la détermination des espèces indicatrices et leur espace nécessaire (rapport, atlas cartographique)
- ❑ Propositions d'actions notamment intégration dans les documents d'urbanisme

# Restauration de la tourbière des Creusates et création d'un réseau de mares à l'échelle du bassin-versant CA Syndicat Mixte du PNR du Massif des Bauges - 73

- ❑ 18ha / APPB et Natura 2000. / SRCE : réservoir de biodiversité à préserver à restaurer
- ❑ Restauration : ouverture du milieu, suivi de la végétation, suivis scientifiques
- ❑ Création d'un réseau de mares connectées à l'échelle des zones humides du bassin versant

